



## LA COMMISSION BURKINA FASO

L'officialisation de la convention de coopération avec le Burkina Faso s'est déroulée le 06 mai 2010 à la Mairie de notre ville.



Durant les heures qui précédaient la cérémonie, les membres de notre Commission ont passé la journée avec nos amis de Rouko : René, Jeanne, son épouse et Christian, l'adjoint au Maire.



La première visite s'est déroulée à l'école Saint-Exupéry où la délégation a été reçue par la Directrice et un professeur des écoles (une maîtresse de CE2).



L'IUFM nous a accueillis pour le déjeuner et une visite de son centre de documentation.

Dans l'après-midi, les hommes sont partis sur l'ESITPA pour des rencontres avec la Direction et quelques étudiants.



Une réunion de travail s'est tenue afin d'échanger sur les besoins de nos amis burkinabé concernant des projets à mener en commun. Bien que cette rencontre n'ait pu durer très longtemps, des pistes intéressantes ont été envisagées.

Enfin, le moment attendu est venu scellant le lien fraternel entre nos deux communes.

Des cadeaux furent remis de part et d'autre. Un pot d'amitié a permis de réunir l'assemblée présente.



Rappelons quelques notions fortes qui fondent la coopération décentralisée :

- l'amitié et la solidarité,
- l'aide et le développement dans le respect de l'intérêt local,
- l'assistance technique et humaine,
- la volonté de partager des cultures différentes,
- l'ouverture aux autres,
- le partenariat pour cheminer ensemble vers un monde dans lequel chacun trouve plus de bien-être.

En conclusion, Liliane Colasse a emprunté une phrase à A. France « *c'est en croyant aux roses qu'on les fait éclore* » et a ajouté que « *nous y croyons et qu'ensemble, nous les ferons éclore* ».

Avant de partager un repas convivial avec les membres de la Commission, la délégation de Rouko a participé à la Commémoration du 08 mai au Monument aux morts.





**COMMISSION BURKINA FASO**

**BUDGET**

**Septembre 2009 – Septembre 2010**

<i>Poste budgétaire</i>	<i>Dépenses TTC</i>	<i>Recettes TTC</i>
Subvention Mairie Septembre 2009 – 2010		3 000,00 €
Officialisation de la coopération 06/05/10 => Repas IUFM	86,16 €	
<b>TOTAL</b>	<b>86,16 €</b>	<b>3 000,00 €</b>
Report à nouveau	2 913,84 €	

<i>Poste budgétaire</i>	<i>Dépenses TTC</i>		<i>Recettes TTC</i>	
	<i>Engagées</i>	<i>Prévues</i>	<i>Avérées</i>	<i>Prévues</i>
Report à nouveau			2 913,84 €	
Subvention Mairie MSA => Année 2010 – 2011			3 000,00 €	
Officialisation de la coopération 06/05/10 => Tirage des books	71,76 €			
Financement d'animations Fouma Traoré – Anyconord : centre aéré (2) + Blanche de Castille + Saint Louis : 02 et 03/11/10	300,00 €			
Mission à Rouko : 24/11 au 01/12/10 : => aide financière à l'habilitation de la maison d'accueil à Rouko ; => achat d'objets à revendre (artisanat) ; => dédommagement forfaitaire aux 2 personnes parties en mission.	500,00 € 300,00 € 400,00 €			
Vente d'objets le 18/12/10 : => Achat de paquets et papiers cadeaux pour le jour de la vente. => Vente.	30,62 €		788,38 €	

## La commune de Rouko

### Population :

Environ 15 000 habitants.

### Situation géographique :

La commune est située au Nord du Burkina Faso à 100 km de Ouagadougou, la capitale.

Peuplée ne majorité par des "mossi". Toutefois, y vivent en harmonie avec les Mossi, des Peulh et des Marassé.

Chefferie coutumière forme dans les différents villages avec des rites, us et coutumes.

### Croyances :

Populations à dominance animistes, mais existent des musulmans, des chrétiens catholiques et protestants.

### Langue de la population :

Moré. Mais de plus en plus, la frange jeune scolarisée parle le français.

La commune dispose d'une dizaine d'écoles primaires, d'un établissement secondaire, d'un seul centre de santé.

### Activités économiques :

Agriculture, élevage. Mais depuis quelques années, des sites aurifères sont en exploitation artisanale.

### Potentialités touristiques :

Folklore riche et varié, paysage pittoresque avec ses collines et valons encaissés où on peut développer des promenades santé, marché, fêtes coutumières annuelles avec des réjouissances populaires (Nazaïga en Mai, Pakode en Octobre et Moskiougou en Novembre sans compter les fêtes des religions importées).

## Les échanges autour de Rouko

### Commission Burkina Faso de MSA International.

- À ce jour, la Commission est composée de 7 membres.
- Commission adoptée au Comité de jumelage en Septembre 2009, présentée à l'Assemblée Générale de MSA International en Novembre 2009.
- Commission qui travaille en partenariat avec Europe Echange.

### Dates à retenir.

- Venue du Maire de Rouko, son épouse et son adjoint, la première quinzaine de Mai 2010 en France.
- Officialisation du partenariat à la Mairie début Mai 2010.
- Prévision d'une délégation de Mont Saint Aignan pour se rendre sur place à Rouko à l'automne 2010.

### Mont Saint Aignan International

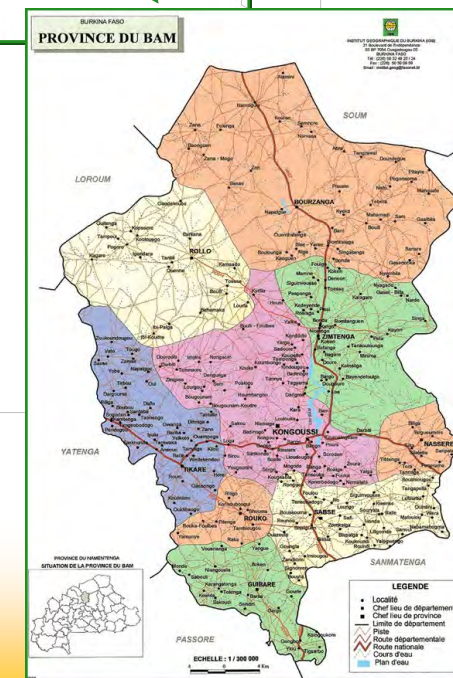
As des Coquets

3 place des Coquets

76130 Mont Saint Aignan



## Commission Burkina Faso





## Une coopération décentralisée dans le cadre du protocole entre le département et la province du Bam

Depuis plus de 25 ans, le Département de Seine Maritime et la Province du Bam sont engagés dans une démarche de coopération décentralisée.

L'enjeu est de :

- favoriser le dialogue entre les cultures ;
- associer l'ensemble des partenaires, élus, services, partenaires associatifs, citoyens, à cette coopération afin de mettre en œuvre une démarche commune de développement durable.

Cette coopération s'inscrit en cohérence avec les priorités départementales : solidarité, égalité des chances, emploi, cadre de vie.

Elle doit se dérouler dans le respect des lois et des textes réglementaires en vigueur dans chacun des pays.

Le protocole actuel est signé pour une durée de 4 ans (fin prévue à Juillet 2011). Un avenant est établi pour intégrer Mont Saint Aignan dans le protocole. L'officialisation est prévue pour Mai 2010.

## Objet de la coopération

Les actions menées dans le cadre de la coopération Seine Maritime/ province du Bam favoriseront :

### Les projets d'appui institutionnel :

- Cette coopération a notamment pour objectif d'apporter un appui institutionnel dans le nouveau contexte de décentralisation, afin de conforter et d'accompagner le développement territorial et la démocratie locale. Elle passe par du transfert de compétences des élus et/ou des agents.

### Les projets de développement durable :

- **Secteur 1 :**  
Préservation des ressources naturelles et de l'environnement.
- **Secteur 2 :**  
Développement des activités génératrices de revenus.
- **Secteur 3 :**  
Amélioration de la sécurité alimentaire.
- **Secteur 4 :**  
Amélioration des capacités d'auto-développement.
- **Secteur 5 :**  
Poursuite de l'effort d'équipement en infrastructures de base.

### Aides directes aux communes du Sud :

- École.
- Santé.
- Eau.
- Choix du projet parmi les communes du Sud.
- Aide financière du Conseil Général.

### Aides aux Comités de jumelage.

- Identification du projet entre les Communes Sud et Nord.
- Appui financier par le Conseil Général à concurrence maxi de 80%.
- Aide des Mairies et des Comités de jumelage.

## Actions prioritaires des projets de développement durable

### Secteur 1 : Préservation des ressources naturelles et de l'environnement.

- 1 - Développer les projets de conservation des sols.
- 2 - Développer les projets de conservation des eaux.
- 3 - Conserver et développer les ressources forestières.

### Secteur 2 : Développement des activités génératrice de revenus.

- 4 - Favoriser les projets économiques des groupements, en particulier les femmes et les jeunes.
- 5 - Mettre en place un dispositif de micro-financement.
- 6 - Mettre l'accent sur la création de valeur ajoutée pour les produits locaux.

### Secteur 3 : Amélioration de la sécurité alimentaire.

- 7 - Développer les banques de céréales.
- 8 - Développer les aménagements hydro-agricoles.
- 9 - Développer les jardins communautaires.

### Secteur 4 : Amélioration des capacités d'auto-développement.

- 10 - Poursuivre et renforcer l'alphabétisation.
- 11 - Mettre en place un programme de formation des dirigeants locaux, des responsables de projets et des élus locaux.
- 12 - Développer l'innovation technique au service du développement durable.

### Secteur 5 : Poursuite de l'effort d'équipement en infrastructures de base.

- 13 - Compléter l'équipement sanitaire en postes de santé primaire et en centres de santé.
- 14 - Compléter l'équipement scolaire en salles de classes de primaire et de secondaire.
- 15 - Poursuivre l'amélioration de l'approvisionnement en eau.